

Département du  
VAL D'OISE

## DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 28 juin 2022

ARRONDISSEMENT  
D'ARGENTEUIL  
CANTON  
DE TAVERNY

## OBJET

L'an deux mille vingt-deux, le 28 juin à 20h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Approbation du  
compte de  
gestion 2021  
de la résidence  
Eugène Robin

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Evelyne LE BRAS, Maryse SERVAIS et Mila CANAS  
Messieurs Thomas BEDON et David POTREL

Administrateurs absents excusés :

Monsieur Michel TYRE donne pouvoir à Madame Sylvia CERIANI  
Monsieur Marc REMOND donne pouvoir à Madame Françoise NORDMANN  
Madame Arlette VALERE donne pouvoir à Madame Maryse SERVAIS  
Madame Chantal HUET

Date de  
convocation  
20 juin 2022

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS  
Invitée : Madame Valérie DENIAU-Directrice adjointe du CCAS

Le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

SECTIONS	RÉSULTATS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDANT		OPÉRATIONS DE L'EXERCICE		RESULTATS DE L'EXERCICE		RÉSULTATS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
	déficits	excédents	mandats émis	titres émis	déficits	excédents	déficits	excédents
Investissement		19 644,26	13 129,83	9 201,51	3 928,32			15 715,94
Fonctionnement		59 313,66	300 305,39	274 880,68	25 424,71			33 888,95
Totaux		78 957,92	313 435,22	284 082,19	29 353,03			49 604,89

Le Conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité, déclare que le Compte de gestion 2021 de la résidence Eugène Robin n'appelle aucune observation, ni réserve et que ce dernier est strictement identique au compte administratif.



Le Maire,  
Présidente du CCAS,

Françoise NORDMANN

Pour extrait conforme,  
Beauchamp le 28 juin 2022

Accusé de réception en préfecture  
095-269500237-20220628-DEL-26-2022-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2022  
Date de réception préfecture : 04/07/2022

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la réception en Sous-préfecture

le 4 juillet 2022

A Beauchamp le 4 juillet 2022

Le Maire,  
Présidente du CCAS,



  
Françoise NORDMANN

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_